



Eulmont, le 23 décembre 2020

André LEFEBVRE
Président de la FNAPOG
Meurthe et Moselle / Vosges

M. Thibaut BAZIN
Député de Meurthe et Moselle

Monsieur le Député,

Depuis la lettre que vous m'avez adressée le 21 mai 2019, et malgré une rencontre au Ministère des armées le 5 novembre 2019 avec Mme Sylvia Skoric, Conseillère lien Etat Nation au Cabinet de Mme Florence PARLY, Ministre des Armées, notre dossier n'a pas évolué.

C'est pourquoi j'interviens à nouveau auprès de vous pour vous demander d'intervenir au plus haut niveau afin que la situation soit débloquée par l'intermédiaire de la constitution d'un groupe de travail tripartite (Parlement, Gouvernement, Associations) tel que cela avait été envisagé avec Mme Sylvia Skoric.

J'observe qu'un tel groupe de travail vient d'être institué en ce qui concerne les Anciens Combattants, groupe de travail mis en place le 7 décembre 2020 et présidé par Jean-Claude Bodin Conseiller d'Etat.

Enfin, et pour votre information je voudrais vous signaler que l'Union Nationale des Combattants (UNC), association très représentative du monde combattant vient de prendre officiellement position et souhaite qu'une réparation soit accordée aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre non concernés de façon injuste par les décrets de 2000 et 2004.

Avec mon meilleur souvenir et tous mes vœux pour 2021, je vous prie Monsieur le Député, de croire en mes sentiments les meilleurs.

PJ - Lettre adressé ce jour à Mme Skoric

André LEFEBVRE
Président départemental 54 et 88
Ancien Avocat
Orphelin de Guerre - Pupille de la Nation
Colonel Honoraire
Ancien Combattant (Algérie)
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre du Mérite